redefining / standards

Document d'informations clés

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

AXA B FUND FoF Growth Selection

un compartiment de **AXA BELGIUM FUND SA**

Classe - Capitalisation EUR (BE0948473070)

AXA B FUND FoF Growth Selection est un compartiment de SICAV AXA BELGIUM FUND SA autogérée de droit belge répondant à la directive 2009/65/CE, commercialisé en Belgique et réglementé par l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA).

Plus d'informations concernant ce produit sont disponibles gratuitement en français et en néerlandais auprès du service financier AXA Bank Belgium S.A. sur le site www.axabank.be ou via téléphone +32 3 286 66 00

Exactes et à jour au: 3 janvier 2023

En quoi consiste ce produit ?

Type

Ce produit est un fonds d'investissement, dénominé en Euro. C'est un compartiment de la SICAV AXA Belgium Fund SA - SICAV autogérée de droit belge répondant à la directive 2009/65/CE, commercialisé en Belgique et réglementé par l'Autorité des Services et Marchés Financiers (FSMA). Actions de capitalisations ne donnant pas droit à un dividende. Tous les revenus que le fonds perçoit sont réinvestis.

Objectifs

Objectif d'investissement L'objectif du compartiment est une croissance régulière de la valeur du fonds au moyen et long terme afin de maximiser la performance générée par les marchés d'actions mondiaux en investissant principalement dans des organismes de placement collectif, tous instruments financiers, zones géographiques et secteurs économiques confondus.

Politiques d'investissement Le fonds est un fonds de fonds géré activement.

Le fonds investit principalement dans des organismes de placement collectifs non benchmarkés afin de maximiser la performance générée par les marchés d'actions mondiaux et dont une partie significative est gérée et/ou promue par des sociétés du groupe AXA.

Le gestionnaire sélectionne les fonds sous-jacents à travers un processus à la fois quantitatif et qualitatif déterminant leur régularité du rendement, les risques associés à leur stratégie, la fiabilité de leur processus d'investissement et la façon dont ils complètent le portefeuille de placements. Les fonds sous-jacents peuvent investir dans une gamme équilibrée de placements qui sont généralement liés à la dette négociables (titres à taux fixe émis par des gouvernements, des institutions supranationales ou des entreprises), les actions (cotées ou négociées sur les marchés boursiers dans toutes les zones géographiques, les marchés émergents compris), instruments liés à des actions, des titres de créance convertibles, instruments du marché monétaire et d'autres classes d'actifs, y compris les produits de base et dérivés. Le fonds n'a pas de limites spécifiques sur la partie des actifs nets investis dans un pays, une région, un secteur, une classe d'actifs ou une monnaie. Le fonds investira principalement dans des fonds d'actions.

Le fonds investit dans une moindre mesure dans d'autres instruments financiers.

Le fonds peut également faire usage de produits dérivés, tant à titre de couverture qu'en vue de la réalisation des objectifs d'investissement, ce qui peut avoir un effet tant positif que négatif sur le profil de risque du fonds. Aucune gestion active du risque devise n'est prévue. La volatilité de la valeur nette d'inventaire risque d'être très élevée du fait de la composition du portefeuille.

Rachat et négociation Les ordres doivent parvenir auprès du service financier en Belgique ou auprès des distributeurs repris au prospectus chaque jour (J) avant 12.00 (heure belge). Les ordres seront exécutés sur base de la valeur nette d'inventaire calculée en J+2. La valeur nette est calculée quotidiennement. Règlement : J+4

Indice de référence: ce fonds n'a pas d'indice de référence

Investisseurs de détail visés

Ce compartiment est orienté envers des investisseurs avec un profil dynamique qui permet d'investir dans tous les types d'organismes de placement collectif avec un risque de perte du capital investi. Le compartiment est approprié pour des investisseurs qui visent une croissance du capital à long terme en euros. L'investisseur doit être capable d'absorber les fluctuations de valeur potentielles et doit accepter la possibilité de perte en capital.

Informations pratiques

Dépositaire THE BANK OF NEW YORK MELLON S.A.
46 Rue Montoyer, 1000 Bruxelles

Terme

Le compartiment a une durée indéterminée. Le compartiment peut uniquement être dissolu après décision de l'assemblée générale des actionnaires du compartiment.

Autres informations Plus d'informations concernant ce fonds, tels que le dernier prospectus, ainsi que le rapport annuel ou semi-annuel sont disponibles gratuitement en français et en néerlandais auprès du service financier : AXA Bank Belgium S.A. Boulevard Sylvain Dupuis 251, B-1070 Bruxelles ou bien sur le site www.axabank.be.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Risques

Risque plus faible — **Risque plus élevé**

1	2	3	4	5	6	7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 8 années.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes par suite de mouvements de marché ou en cas d'impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque une classe de risque basse à moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux performances futures sont moyens et, si la situation venait à se déteriorer sur les marchés, l'investisseur doit être capable d'absorber les fluctuations de valeur potentielles et doit accepter la possibilité de perte en capital.

Attention au risque de change. Risque que la valeur de l'investissement soit affectée par une variation des taux de change.

Plus d'informations sur les autres risques peuvent être trouvés dans le prospectus d'AXA BELGIUM FUND SA.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 13 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2021 et 2022.

Intermédaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2012 et 2020.

Favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2009 et 2017.

Période de détention recommandée		**8 ans**	
Exemple d'investissement		**10.000 EUR**	
Scénarios		**si vous sortez après 1 année**	**si vous sortez après 8 années** (période de détention recommandée)
Minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** Rendement moyen par an	**4.280 EUR** -57,2 %	**3.200 EUR** -13,3 %
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** Rendement moyen par an	**8.600 EUR** -14,0 %	**8.910 EUR** -1,4 %
Intermédaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** Rendement moyen par an	**10.410 EUR** 4,1 %	**16.770 EUR** 6,7 %
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** Rendement moyen par an	**13.100 EUR** 31,0 %	**20.620 EUR** 9,5 %

Que se passe-t-il si AXA BELGIUM FUND SA n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Pour la protection de l'investisseur, les actifs du compartiment sont gardés dans une société séparée, un dépositaire, donc la faisabilité pour le compartiment d'effectuer les versements n'est pas affectée par l'insolvabilité d'AXA BELGIUM FUND. Dans le cas ou le compartiment serait terminé ou liquidé, le dépositaire liquifiera les investissements et distribuera les revenus aux investisseurs. L'investisseur pourrait perdre une partie de son investissement. l'investisseur n'est pas protégé par aucun régime d'indemnisation national.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Pour les autres périodes de détention, nous avons supposé que le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10.000 EUR sont investis.

Exemple d'investissement 10.000 EUR	**si vous sortez après 1 année**	**si vous sortez après 8 années** (période de détention recommandée)
Coûts totaux	**522 EUR**	**3.836 EUR**
Incidence des coûts annuels*	**5,2 %**	**2,8 %**

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,5 % avant déduction des coûts et de 6,7 % après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 année
Coûts d'entrée	**3,00 %** *les frais d'entrée et de sortie sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	**300 EUR**
Coûts de sortie	**0,00 %**, nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire. *les frais d'entrée et de sortie sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	**0 EUR**
Coûts récurrents prélevés chaque année		**Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 année**
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	**1,90 %** de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels basé sur les frais des 12 derniers mois calculés au 31 octobre 2022.	**190 EUR**
Coûts de transaction	**0,27 %** de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	**27 EUR**
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		**Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 année**
Commissions liées aux résultats	**0,00 %** Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	**0 EUR**

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 8 ans

Le compartiment est approprié pour des investisseurs qui visent une croissance du capital en euro sur le long term. L'investisseur doit être capable d'absorber les fluctuations de valeur potentielles et doit accepter la possibilité de perte en capital. Néanmoins, l'investisseur peut vendre chaque jour J. La dernière valeur nette d'inventaire est disponible sur simple demande auprès d'AXA Bank Belgium SA ou sur les sites www.beama.be.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Customer Relations AXA Banque, Grotesteenweg 214, 2600 Berchem ou via www.axabank.be/fr/contact/formulaire-de-reclamation

Ombudsfin asbl, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II 8, bte 2, B-1000 Bruxelles - E-mail : ombudsman@ombudsfin.be - www.ombudsfin.be

Autres informations pertinentes

Coûts, performances et risques Les calculs de coûts, de performances et de risques inclus dans ce document d'informations clés suivent la méthodologie prescrite par les règles de l'UE. Veuillez noter que les scénarios de performance calculés ci-dessus sont dérivés exclusivement de la performance passée du compartiment et que la performance passée ne constitue pas une indication des rendements futurs. Par conséquent, l' investissement peut être à risque et l'investisseur peut ne pas récupérer les rendements illustrés.
Les investisseurs ne doivent pas fonder leurs décisions d'investissement uniquement sur les scénarios présentés.
Fiscalité Le fonds est soumis au régime fiscal de la Belgique. Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres du fonds peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès du distributeur du fonds ou de son conseiller habituel.

Déclaration de responsabilité La responsabilité d'AXA Belgium Fund SA ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.
Scénarios de performance L'investisseur peut trouver les scénarios de performance historiques mis à jour sur une base mensuelle sur le lien suivant https://www.axabank.be/fr/investir/documents-legaux/abf-fof-growth-selection.

Performances passées L'investisseur peut télécharger la performance historique des 10 dernières années sur le website suivant https://www.axabank.be/fr/investir/documents-legaux/abf-fof-growth-selection.

Autres informations pertinentes Plus d'informations concernant ce fonds, tels que le dernier prospectus, ainsi que le rapport annuel ou semi-annuel sont disponibles gratuitement en français et en néerlandais auprès du service financier : AXA Bank Belgium S.A. Boulevard Sylvain Dupuis 251, B-1070 Bruxelles ou bien sur le site www.axabank.be.